



PROFIL STAGIAIRE

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques

PREREQUIS

Aucun prérequis demandé

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance de la réglementation de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation chargé de chantier B0 / H0 / H0V
- Permettre au chargé de chantier d'organiser des travaux d'ordre non électrique, de délimiter une zone de travail et de surveiller le personnel.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et pratiques sur la prévention des risques électriques.
- Illustrations et exercices d'application seront proposés aux participants.
- Une documentation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

VALIDATION ET ATTESTATION

- Théorique : **QCM (15 questions)**
- Pratique : **Mise en situation pour les chargés de chantier**
Un avis et un titre pré rédigé sont adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique.

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour [pour un groupe de 4 à 10 personnes]

COÛT DE LA PRESTATION

Forfait pédagogique : [par personne] 165,00 € net de taxe

PROGRAMME

DATE DE MISE A JOUR 19/03/2020

Notions élémentaires d'électricité

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,

Module spécifique : Chargé de chantier

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance